



▯ Rappel important – Retour des livres du CDI ▯

publié le 12/06/2026

Descriptif :

Tous les livres empruntés au CDI doivent être rapportés au plus tard le jeudi 25 juin 2026. △ Les prêts sont arrêtés à compter d'aujourd'hui, vendredi 12 juin 2026. Aucun nouvel emprunt ne pourra être effectué jusqu'à la fin de l'année scolaire.

RAPPEL IMPORTANT

TOUS LES LIVRES EMPRUNTÉS AU CDI
doivent être rapportés
**➔ AU PLUS TARD
LE JEUDI 25 JUIN 2026**

**LES PRÊTS SONT ARRÊTÉS
À COMPTER D'AUJOURD'HUI,
VENDREDI 12 JUIN 2026**

Aucun nouvel emprunt ne pourra être effectué
jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Merci de vérifier vos cartables,
casiers et chambres afin de rapporter
rapidement tous les documents empruntés.

Merci de votre coopération ! ❤️

LE CDI



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.